

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 25 MARS 2025

SIÈGE, SALLE 6

Le vingt-cinq mars deux mille vingt-cinq, à 18h00, le Conseil d'Administration de la Régie Office du Tourisme s'est réuni Siège, salle 6, sous la présidence de Monsieur Serge BOUJU, Président.

Membres : 25 – Quorum : 13

Présents (15) : Karine PIED, Serge BOUJU, Alain BRILLANCEAU, Pierre BUREAU, Armelle CASSIN, Dany GRELLIER, James HERVE, François MARY, Rachel MERLET, Roland MOREAU, Maryse NOURISSON-ENOND, Sylvie RENAUDIN, Anne-Marie REVEAU, Alain ROUSSELOT, Dominique TRICOT

Absents (10) : Bruno BODIN, Sylvie BAZANTAY, Coralie DENIS, René DOCHLER, Stéphanie FILLON, Séverine GROVER, Olivier GUILBAUD, Virginie JEANNEZ, Rodolphe ROUE, Bernard SALMON

Date de convocation : 19-03-2025

Secrétaire de séance : Alain ROUSSELOT

FINANCES

Approbation du compte administratif 2024 et affectation des résultats définitifs

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L1612-12 et L2121-14.

Comme le prévoit l'article L 2121-14 du CGCT, lors du débat sur le compte administratif, un(e) président(e) de séance (autre que le président) est élu(e) par le conseil d'administration.

Monsieur le Président assiste au débat puis se retire au moment du vote.
Serge BOUJU est élu Président de séance.

Le compte administratif de l'exercice 2024 a été arrêté au 31/12/2024. Il est présenté selon la nomenclature M57.

Les résultats de l'année sont en concordance avec le compte de gestion du comptable du centre des finances publiques.

Il est proposé d'adopter le compte administratif 2024 dont les résultats d'exécution sont présentés ci-après :

OFFICE DE TOURISME	RÉSULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2023 (1)	PART AFFECTÉE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2024 (2)	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2024 (3)	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024 (5=1-2+3+4)
Investissement	16 306,60		3 389,52	0,00	19 696,12
Fonctionnement	59 659,76		35 589,71	0,00	95 249,47
TOTAL	75 966,36	0,00	38 979,23	0,00	114 945,59

Il est proposé d'affecter les résultats définitifs comme suit :

AFFECTATION DES RESULTATS DEFINITIFS 2024		
Fonctionnement	Résultat de fonctionnement exercice 2024	35 589,71
	Excédent ou déficit antérieur reporté	59 659,76
	Excédent ou déficit cumulé	95 249,47
Investissement	Résultat d'investissement exercice 2024	3 389,52
	Excédent ou déficit antérieur reporté	16 306,60
	Excédent ou déficit cumulé	19 696,12
RAR	RAR dépenses	
	RAR recettes	
	Solde des RAR	0,00
	Besoin ou excédent de financement (solde négatif ou positif)	19 696,12
Affectation	Reprise du résultat en Investissement au R/001	19 696,12
	Affectation au R/1068 :	
	Couverture au minimum du besoin de financement ci-dessus)	
	Reprise du résultat en Fonctionnement au R/002	95 249,47

Le conseil d'administration de la Régie Office de Tourisme, est invité à :

- adopter le compte administratif tel que présenté ci-dessus,
- arrêter les résultats définitifs 2024 tels que résumés ci-avant,
- déclarer les opérations de l'exercice 2024 définitivement closes et d'annuler les crédits dont il n'a pas été fait emploi.
- affecter le résultat 2024 comme indiqué ci-avant,
- autoriser Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président de la Régie Office du Tourisme,
Bruno BODIN,

Transmis en préfecture le - 1 AVR. 2025

Notifié ou publié le - 1 AVR. 2025

Le Président,
-certifie sous sa responsabilité le caractère
exécutoire de cet acte
-informe que le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de deux mois
à compter de la présente notification/ou publication.

